



Initiative & comités

Arguments

Messages

Participer

Faire un don

Téléchargements

Médias

Retour à l'aperçu



10 décembre 2021 14:49



**Seule l'initiative peut protéger notre
jeunesse – OUI à « Enfants sans
tabac » le 13 février prochain**

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a présenté son point de vue sur l'initiative « Enfants sans tabac » lors d'une conférence de presse. Les auteurs de l'initiative répliquent que seule cette dernière peut assurer une protection efficace des jeunes. La loi sur les produits du tabac n'est qu'une diversion, car c'est justement la publicité ciblant nos enfants et nos jeunes qui reste autorisée. L'ensemble du corps médical, toutes les grandes organisations de la santé ainsi que les associations pour la jeunesse et le sport portent et soutiennent cette cause.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a présenté son point de vue sur l'initiative « Enfants sans tabac » lors d'une conférence de presse. Les auteurs de l'initiative répliquent que seule cette dernière peut assurer une protection efficace des jeunes. La loi sur les produits du tabac n'est qu'une diversion, car c'est justement la publicité ciblant nos enfants et nos jeunes qui reste autorisée. L'ensemble du corps médical, toutes les grandes organisations de la santé ainsi que les associations pour la jeunesse et le sport portent et soutiennent cette cause.

La majorité des fumeurs et fumeuses ont commencé à consommer du tabac avant leurs 18 ans. La preuve scientifique du rôle important que joue la publicité pour le tabac est accablante. C'est notre responsabilité sociale de préserver nos enfants et nos jeunes du tabagisme. Les personnes mineures n'ont pas le droit d'acheter des produits du tabac. En conséquence, elles ne doivent pas non plus être la cible de la publicité.

La loi sur les produits du tabac est inefficace

Dans la nouvelle loi sur les produits du tabac, la publicité dans les journaux gratuits, sur Internet et donc dans tous les médias sociaux ainsi que dans les festivals et dans les kiosques reste autorisée, c'est-à-dire précisément là où les jeunes sont. Il n'y a que sur les affiches et au cinéma que les produits du tabac ne peuvent plus faire l'objet de publicité. De nombreux cantons ont d'ailleurs déjà interdit ce type de publicité. Ainsi, la nouvelle loi se contente de figer le statu quo, faisant passer les intérêts de l'industrie du tabac et de la publicité avant le bien-être de nos enfants et de nos jeunes.

L'ensemble des spécialistes recommandent de dire OUI à l'initiative

Dans les milieux spécialisés, il ne fait donc aucun doute que seule l'initiative peut garantir la protection des enfants et des jeunes. C'est pourquoi l'initiative est portée et soutenue par toutes les sociétés de discipline médicale, par l'ensemble des grandes organisations de la santé, ainsi que par les associations faitières du domaine de la jeunesse et du sport. Il est grandement temps d'agir : le tabagisme est la plus grande cause de décès évitable. Il entraîne chaque année 9500 décès et occasionne à la collectivité plus de 3 milliards de francs de coûts de la santé.

Coalition des organisations porteuses de l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

L'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » est soutenue par les grandes organisations de la santé. Aux côtés de l'Alliance pour la santé en Suisse, se tiennent en particulier Médecins de famille et de l'enfance Suisse mfe, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire, la FMH, la fondation Addiction Suisse, l'Association suisse des droguistes, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, Pédiatrie Suisse, les médecins pneumologues et des cardiologues, sans oublier le Conseil suisse des activités de jeunesse. Swiss Olympic, les organisations faitières suisses des enseignant.e.s et l'Associazione Svizzera Non fumatori ASN ont également rallié les défenseurs de l'initiative.

Pour toute question, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

Fondation Addiction Suisse

Markus Meury, porte-parole/communication, 021 321 29 63,
mmeury@suchtschweiz.ch

Ligue pulmonaire suisse

Claudia Künzli, responsable de la promotion de la santé et de la prévention, 031 378 20 57, c.kuenzli@lung.ch

Médecins de famille et de l'enfance Suisse mfe

Sandra Hügli-Jost, chargée de communication mfe, 031 508 36 10,
sandra.huegeli@hausarztswitzerland.ch

Ligue suisse contre le cancer

Stefanie de Borba, responsable médias, 031 389 93 31,
stefanie.deborba@krebsliga.ch



Association «Oui à la protection des enfants et des
jeunes contre la publicité pour le tabac»
Effingerstrasse 2
3011 Berne

info@enfantssanstabac.ch

Dons: IBAN CH54 0900 0000 8915 7448 0

[Contact](#) [Actualités](#) [Impressum](#)
[Protection des données](#) [Nétiquette](#)